



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou - Bénin  
Tél. + 2 2 9 21 30 10 87  
21 30 04 10  
Site Web : www.agriculture.gouv.bj

*Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)*  
OUÈME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

**RESULTATS D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES REÇUES EN REPONSE A  
L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL N° 032/MAEP/ATDA-  
OALM/PRMP/S-PRMP DU 17 DECEMBRE 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT  
DE PRESTATAIRES POUR ASSURER LE CONSEIL AGRICOLE AU PROFIT  
DES PISCICULTEURS ET DES AVICULTEURS (LOTS 1 ET 2)  
(ACCORD CADRE À CONTRATS SUBSEQUENTS SUR 03 ANNÉES)**

Au terme de l'évaluation des manifestations d'intérêt et conformément aux dispositions du point 10 de l'avis à manifestation d'intérêt, l'Autorité Contractante déclare provisoire, pour **chacun des lots**, la liste restreinte des candidats ci-après :

**Lot 1 : Recrutement d'un prestataire (ONG) pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé au profit des exploitations aquacoles en accord cadre à contrats subséquents sur trois années**

**1- Candidats présélectionnés**

Soumissionnaire	Note obtenue sur 100 points	Rang
CIRAPIP ONG	99,25	1 <sup>er</sup>
GRADEL ONG	96,50	2 <sup>ème</sup>
CERPADEC ONG	94	3 <sup>ème</sup>
ASPAIF ONG	90,25	4 <sup>ème</sup>

*2*



## 2- Candidats non présélectionnés

Soumissionnaire	Motifs
AQUADED-GEL SUD-APDRA	Non qualifié pour soumissionner car l'un des membres du groupement n'est pas une ONG
CONSORTIUM COSINUS-IPEB	Non qualifié pour soumissionner car n'étant pas un groupement d'ONG

**Lot 2 : Recrutement d'un prestataire (ONG) pour la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé au profit des exploitations aquacoles en accord cadre à contrats subséquents sur trois années**

## 1- Candidats présélectionnés

Soumissionnaire	Note obtenue sur 100 points	Rang
CIRAPIP ONG	100	1 <sup>er</sup>
CERPADEC ONG	97	2 <sup>ème</sup>
Groupement ELEVEURS SANS FRONTIERE BENIN / ONG AFRIS	72,25	3 <sup>ème</sup>

## 2- Candidats non présélectionnés

Soumissionnaire	Note obtenue sur 100 points	Motifs
ASPAIF-ONG	57,25	Score réuni inférieur à 60 points
GRADEL ONG	49	Score réuni inférieur à 60 points
ONG CPADES	13,75	Score réuni inférieur à 60 points

Les résultats ont été entérinés par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics à travers son Procès-Verbal N° 06-29/DNCMP/DC/DiC/ACG/2025 en date du 05 mars 2025.

Pour chacun des deux (02) lots, le nombre de soumissionnaires retenus n'atteint pas le minimum de cinq (05). Il sera donc procédé à une relance de l'AMII pour compléter les deux listes.

Fait à Abomey-Calavi, le 12 mars 2025



**Denise W. AFFOMASSE**

Personne Responsable  
des Marchés Publics